



Mxxaf assurance accident de la vie

Par **Chichika**, le **01/03/2020 à 10:29**

Bonjour,

J'ai actuellement une assurance tranquillité Mxxxaf qui couvre les accidents de la vie. Il y a 2 jours, j'ai fait un malaise chez moi qui m'a valu la perte de mes deux dents de devant et des points de suture dans la bouche. Le chirurgien m'a conseillé vivement de remplacer les dents au plus vite.

Ma question est : est-ce que Mxxxaf va me donner quelque chose afin que je puisse payer les dents de remplacement ?

Merci de m'avoir lue.

Par **morobar**, le **01/03/2020 à 10:43**

Bonjour,

Il parait urgent d'ouvrir un dossier sinistre et en attendant de relire les clauses de votre contrat.

Il est vraisemblable que cet accident domestique soit garanti, mais dans quelles conditions et/ou limites vous seuls, ainsi que l'assureur, peuvent le savoir.

Par **chaber**, le **01/03/2020 à 11:18**

bonjour

Si le contrat prévoit définit l'accident comme “*une **atteinte corporelle, non intentionnelle de la part de l'assuré, provenant de l'action soudaine d'une cause extérieure***” peu de chances que votre assureur intervienne.

Faites quand même une déclaration